

Préambule

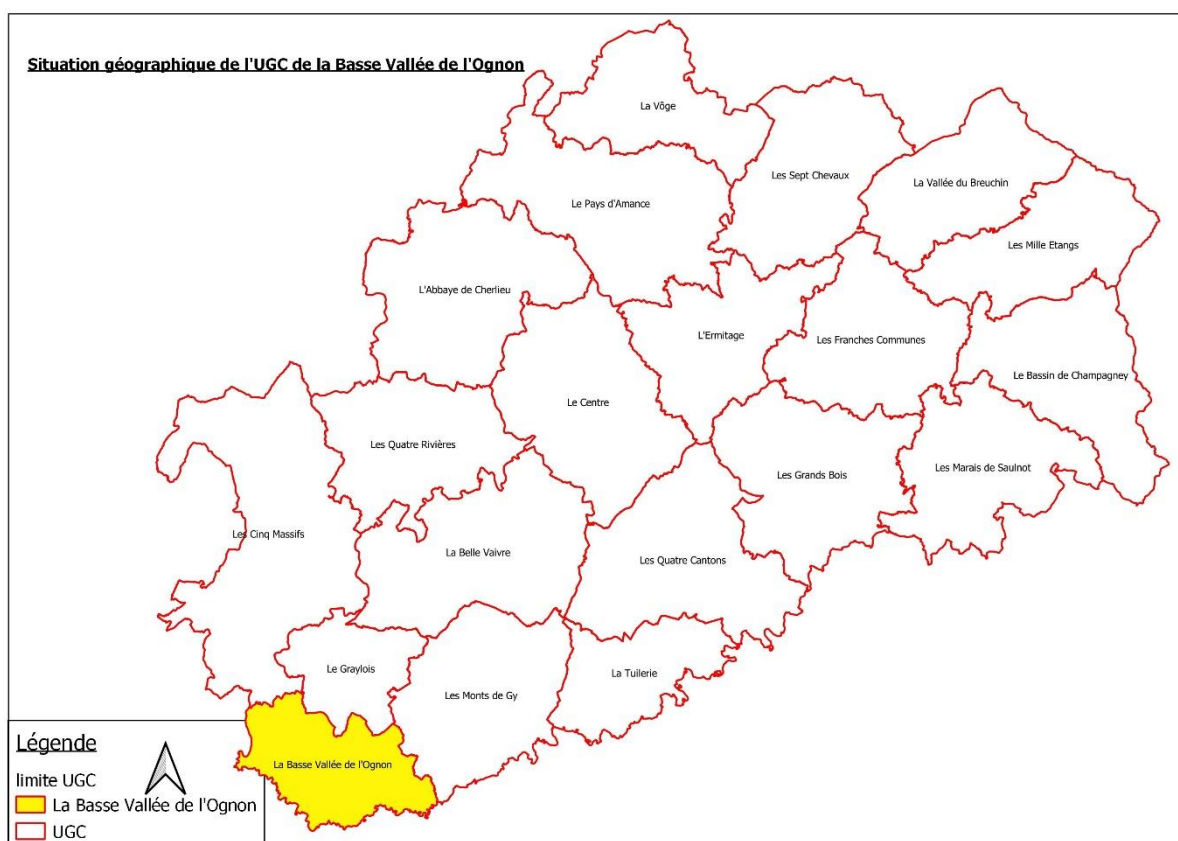
Dans la continuité des actions menées depuis 2009 sur lièvre brun, voici le bilan des suivis lièvres par comptage nocturne.

Ces comptages, permettent d'obtenir un Indice Kilométrique d'Abondance (IKA) qui met en évidence le nombre d'animaux observés pour 1 kilomètre de circuit et ainsi appréhender la tendance d'évolution de la population.

Ci-après, vous trouverez, les résultats obtenus sur votre UGC sous forme de graphiques, de tableaux et de cartes. A titre d'information, vous pourrez prendre connaissance des données de suivis pour l'ensemble des communes de votre UGC.

Pour donner suite à la récolte des cristallins que vous avez transmis, une analyse a pu être réalisée depuis 2012, année où les échantillons sont devenus plus conséquents et donc fiables pour l'analyse.

Le cumul des années permet de suivre au plus près les populations et de mettre en place les mesures de plan de chasse les plus adaptées.



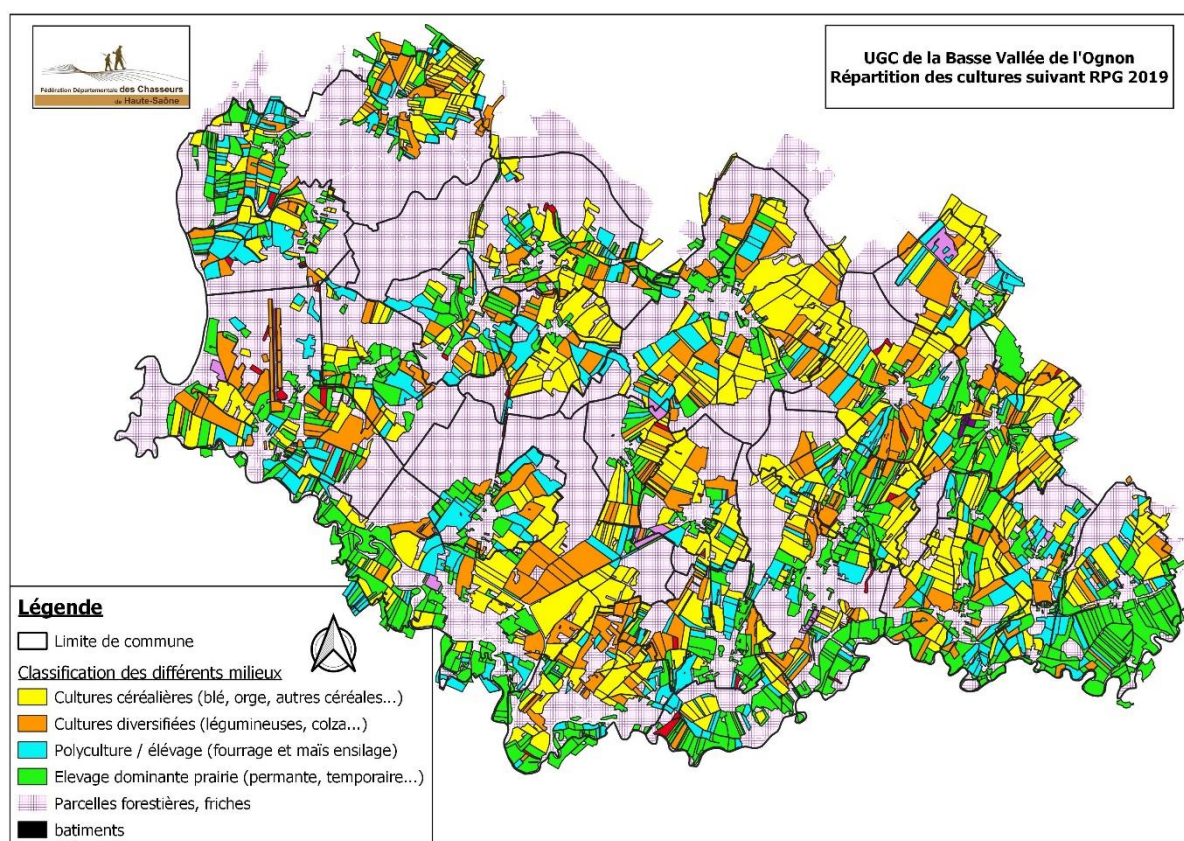
Contexte du type de milieux concernant l'UGC

D'après le Registre Parcellaire Graphique de 2019 (RPG 2019) et la classification des différents types de milieux élaborée par le Réseau Lièvre dirigé par l'OFB, une analyse à l'échelle de l'UGC a pu être réalisée.

Ainsi, sur l'UGC de la Basse Vallée de l'Ognon, on retrouve une superficie boisée de 6493 ha et une superficie plaine de 10 935 ha. Pour la partie agricole, la classification des milieux se décline de la manière suivante :

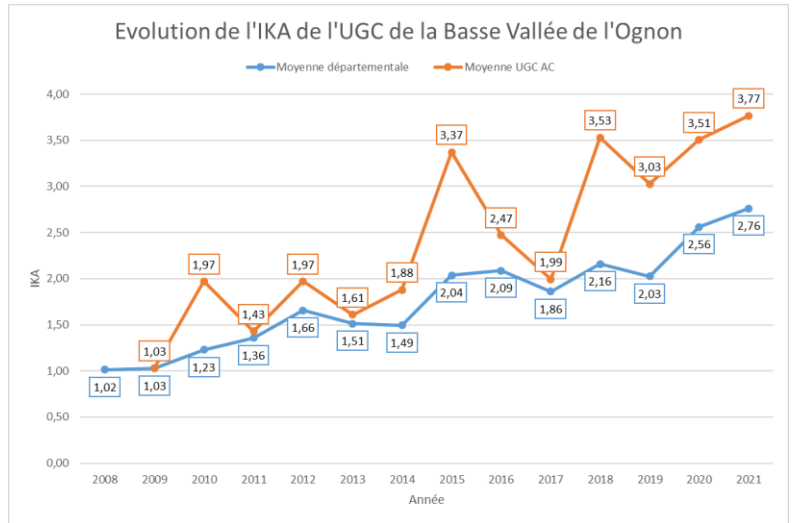
- **35%** de surface de type cultures céréalières (Blé, orge, autres céréales...),
- **27%** de surface de type cultures diversifiées (légumineuses, oléagineux, colza, hors maïs ensilage...),
- **27%** de surface de type élevage à dominante prairie (permanente, temporaire...),
- **8%** de surface de type polyculture élevage (fourrage, maïs ensilage).

En conclusion, on peut dire que l'UGC est caractérisée par une dominance de type prairie avec un taux de boisement de 37% contre 48% à l'échelle du département. En théorie, dans ce type de milieu, les naissances de lièvres s'effectuent entre mai et juillet avec un pic en juillet.

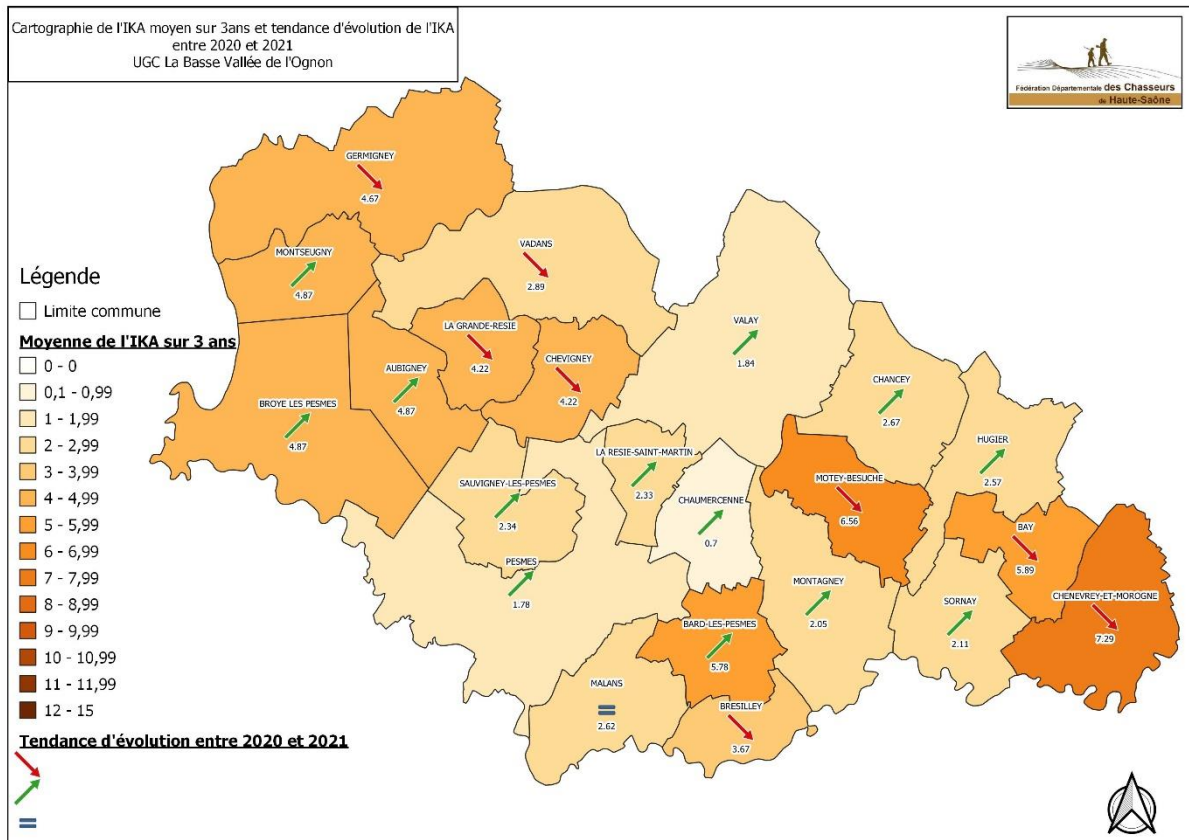


Bilan des comptages d'hiver depuis 2008 à aujourd'hui et comparaison au niveau départemental

Sur le graphique ci-contre, on remarque, une nette progression de l'IKA de 2009 à aujourd'hui. Effectivement, en 2009 l'IKA était de seulement 1,03. L'indice a progressé rapidement, passant mais en dent de scie. C'est en 2015 que l'indice passe la barre des 1 lièvre au kilomètre avant de chuter l'année suivante à la suite d'une mauvaise reproduction en 2016 et peut être également à des attributions trop élevées.



La carte ci-dessous, montre la tendance d'évolution de l'IKA 2021 par rapport à celui de 2020. La valeur indiquée est la moyenne des 3 dernières années par commune. Pour l'UGC la moyenne est de 3,77.

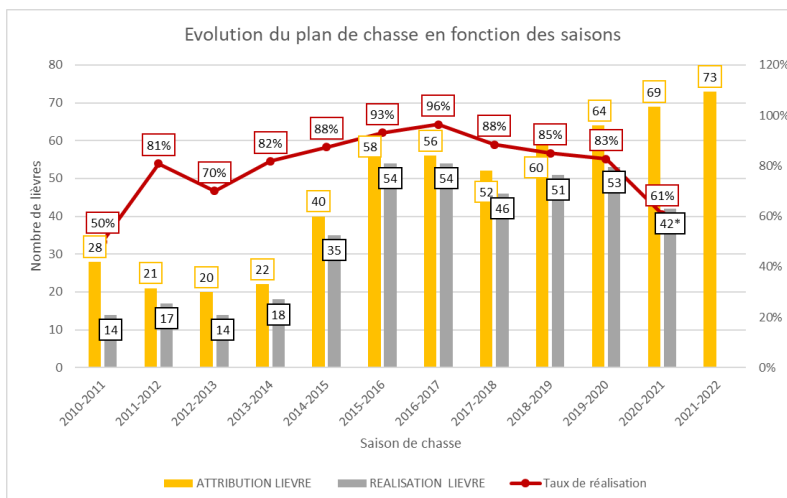


Evolution du plan de chasse de l'UGC

Comme on peut le constater sur le graphique ci-contre, on remarque une progression des attributions de lièvres avec 73 lièvres en 2021/2022 contre 28 en 2010/2011.

Le taux de réalisation est en moyenne de 81 %.

On remarque, la diminution du nombre d'attribution pour la saison 2017/2018, expliquée par une mauvaise reproduction en 2016 et une forte baisse de l'IKA pour l'hiver 2017 passant de 2.47 à 1.99.

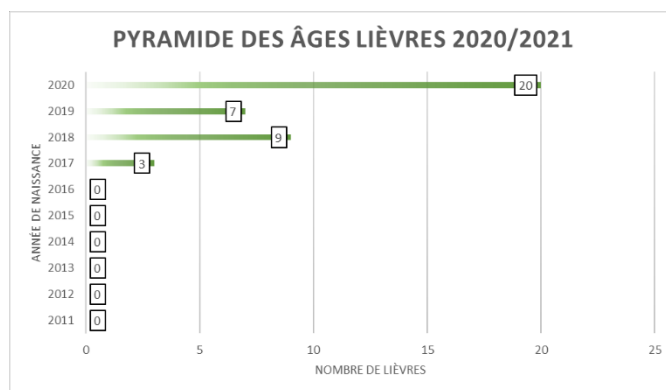
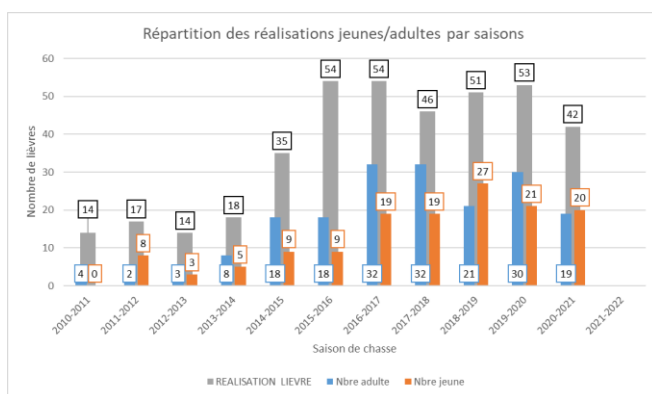


En ce qui concerne la saison 2020/2021, le taux de réalisation est de 61% soit 42 lièvres de prélevés. Ceci s'explique par la limitation de la période de chasse suite aux différentes mesures sanitaires liées au COVID-19.

Résultats des analyses de cristallins

Grâce aux retours des cristallins des lièvres prélevés sur votre UGC, on peut connaître le succès de la reproduction, la répartition des jeunes/adultes et le pic des naissances.

Les différentes données, en plus de celle fournies par l'IKA, nous permettent, d'évaluer la situation en adaptant le plan de chasse au plus près de la réalité.



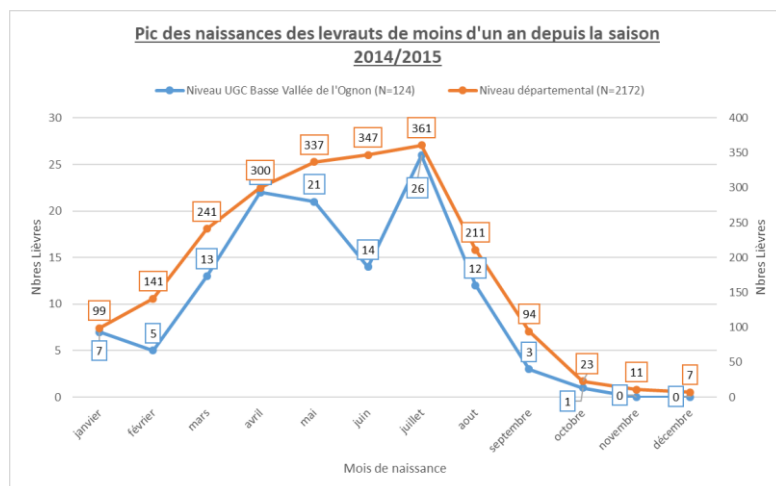
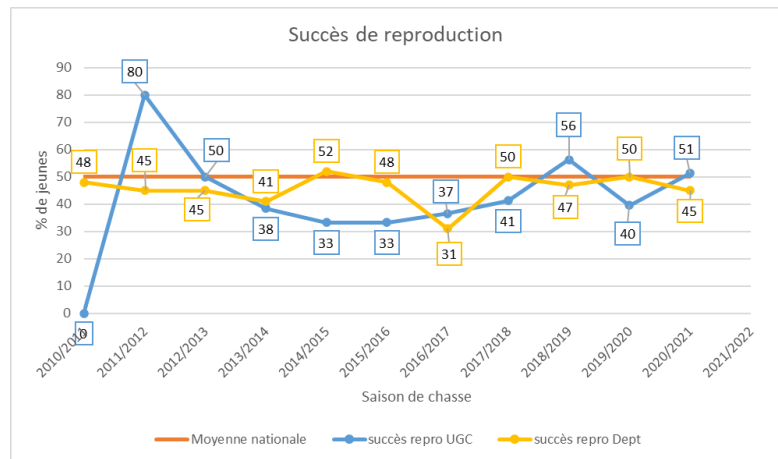
Les graphiques ci-dessus, montre la répartition des jeunes et des adultes déterminées par les cristallins qui ont pu être exploités. De même pour la pyramide des âges, on remarquera les différentes années de naissances des lièvres prélevés pour la saison 2020/2021 avec les jeunes de moins d'un an né en 2020.

Rapport d'analyse lièvre brun pour l'UGC de la Basse Vallée de l'Ognon

Concernant le succès de reproduction (nombre de jeunes prélevés sur le nombre total de prélèvements), le seuil théorique national indiquant une reproduction satisfaisante pour l'espèce est de 50%. On peut constater au niveau départemental une moyenne régulière depuis la saison 2010/2011. La valeur est de 45% de jeunes ce qui constitue un taux légèrement plus faible que le seuil national.

Pour l'UGC de la Basse Vallée de l'Ognon, on constate un taux de reproduction régulier et faible de la saison 2012/2013 à 2017/2018 avant de revenir à une bonne reproduction les années suivantes. Cela se confirme avec l'IKA et le plan de chasse.

En 2016, le succès de reproduction à chuter au niveau départemental. Celui de l'UGC est de 37%, en conséquence, l'IKA de l'hiver 2017 a été de 1.99 contre 2.47 en 2016. En revanche, au niveau du plan de chasse le taux de prélèvement est resté élevé avec une moyenne de 85. Enfin, en réaction une diminution des attributions lièvres pour la saison 2017/2018 a été prévue avec 52 lièvres d'attribués contre 56 la saison précédente.



Concernant le pic des naissances, en théorie avec le type de milieu de l'UGC, il devrait y avoir un pic en juillet et la majorité des naissances de mai à juillet. On peut observer sur le graphique en bleu, que le pic se situe en juillet avec 26 lièvres âgés de moins d'un an.

Cependant, la taille des échantillons reste restreinte

avec 124 lièvres de moins d'un an collecté depuis 2014. De plus, on aurait dû avoir une courbe d'aspect pyramidale, ce qui n'est pas le cas, effectivement, en juin on a un déficit. Par conséquent, en juin, est ce que d'autres travaux agricoles, pourraient entrainer des mortalités importantes sur ce mois-ci.

Conclusion

Pour permettre aux populations de lièvres de l'UGC de se maintenir et de se développer, il reste nécessaire de :

- Poursuivre l'aménagement de vos territoires (cultures à gibier, zones de refuges, haies...),
- Conserver les suivis de populations (IKA, cristallins),
- Continuer la régulation des ESOD

L'ensemble de ces actions, permettront d'appréhender les différentes dynamiques de la population et de s'y adapter afin de maintenir un développement de l'espèce.